

## Dispositif hivernal francilien : un public plus féminin et plus ancré dans la précarité

Qui sont les personnes accueillies dans le dispositif d'hébergement hivernal en Ile-de-France ? La direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement et la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) Ile-de-France viennent de publier les résultats de leur enquête réalisée dans la nuit du 6 au 7 mars 2014 auprès de 82 structures – centres d'hébergement, abris de nuit et gymnases franciliens –, qu'elles soient de renfort continu (ouverts entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 mars) ou exceptionnel (en fonction de la température et de la pression de la demande) (1).

Cette enquête « *une nuit donnée* », effectuée pour la deuxième année consécutive (à partir d'un questionnaire anonyme présenté aux personnes accueillies et complété par les bénévoles ou les professionnels), a permis d'observer l'évolution des publics accueillis à l'échelle de la région, explique l'étude. Ainsi, depuis l'enquête réalisée en 2013, « *les signes d'ancrage dans la précarité sont manifestes* ». Le public s'est par ailleurs « *féminisé* » (+ 9 points entre 2013 et 2014). Les données mettent également « *en relief des spécificités territoriales très marquées* ».

Parmi les 1 636 personnes ayant répondu, plus des trois quarts étaient accueillies en centre d'hébergement. A l'échelle régionale, 76 % étaient des personnes isolées, les familles étant prioritairement hébergées dans des hôtels mobilisés toute l'année. Néanmoins, 11 % étaient seules avec un ou des enfants et ces derniers représentaient près de 12 % du public hébergé. Les adultes – pour plus de 60 % des hommes – étaient âgés de 40 ans en moyenne, mais 25 % avaient 50 ans ou plus. Près de 60 % des adultes accueillis étaient originaires d'un pays hors Union européenne, les personnes de nationalité française représentant 29 % des majeurs.

Parmi les personnes hébergées, 60 % environ avaient été orientées par les 115, près de 23 % par les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO). « *Des liens existent toutefois entre SIAO et 115 une fois la mise à l'abri faite afin d'effectuer une orientation vers un dispositif plus adapté aux besoins du ménage* », précise l'étude. Plus de la moitié des personnes ont indiqué être dans une situation précaire depuis moins de un an et 33 % environ depuis plus de deux ans – un chiffre en hausse par rapport à l'année précédente (30 % en 2013) –, dont près de la moitié depuis plus de cinq ans. En outre, 72 % étaient hébergées dans la même structure hivernale le mois précédant l'enquête, contre 52 % en 2013. Parmi les motifs d'admission, « *sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat* » est cité dans 45 % des cas, un taux en hausse de

8,5 points en un an. Les autres motifs les plus souvent mentionnés sont la « *sortie d'une structure d'hébergement* » (9 %), l'« *arrivée récente en France ou dans la région parisienne* » (6 %) et la « *perte du logement* » (6 %). Près de 73 % des personnes ont déclaré être suivies par un travailleur social – soit davantage qu'en 2013 (67 %). La plupart (80 %) ont précisé avoir une domiciliation administrative, tandis que 19,5 %, ne bénéficiaient d'aucune couverture maladie. La moitié ont indiqué être sans aucune ressource financière.

Des particularités apparaissent à Paris, en petite et grande couronne. Dans la capitale, la population enquêtée est ainsi plus âgée (30 % des adultes avaient 50 ans ou plus) et les familles monoparentales sont moins représentées (6 %), car hébergées à l'hôtel. Une part plus importante et croissante des ménages (41 % contre 35 % en 2013) était dans une situation précaire depuis au moins deux ans. Les étrangers non ressortissants de l'Union européenne étaient moins nombreux que l'année précédente (53 % contre 61 %).

Tandis que, en petite couronne, le poids des personnes seules a augmenté (+ 16,7 points), la grande couronne se caractérise par le nombre important de familles monoparentales (+ 10 points par rapport à la moyenne régionale) et d'enfants hébergés (20 %). La population est plus jeune (63 % des adultes enquêtés avaient moins de 40 ans), les majeurs non ressortissants de l'Union européenne sont fortement représentés (67 %) et seule la moitié des ménages était accompagnée par un travailleur social. Autre tendance significative : le motif d'admission « *sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat* » était, en grande couronne, moins fréquent en 2014 qu'en 2013 (27 % contre près de 37 %). En revanche, la « *demande d'asile* », la « *perte de logement* » et la « *sortie de structure* » étaient des motifs plus souvent cités (respectivement 17 %, 10 % et 7 % en 2014, contre 11 %, 7 % et 3,5 % en 2013).  M. LB.